



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 17 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan « France médecine génomique 2025 » : lancement des 2 premières plateformes

Le Premier Ministre a annoncé ce jour le **lancement des deux premières plateformes françaises de séquençage génomique à très haut débit**. A l'issue d'une sélection par un jury international, ont été retenus le projet SEQOiA, porté par l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, l'Institut Curie, l'Institut Gustave Roussy, et l'Institut IMAGINE et le projet AURAGEN, porté par les Hospices Civils de Lyon, le CHU de Grenoble, le CHU de Saint-Etienne, le CHU de Clermont-Ferrand, le Centre Léon Bérard, le Centre Jean Perrin et l'Institut de cancérologie de la Loire.

Ces deux plateformes devront effectuer les examens de séquençage de génomes entiers à partir de prélèvements sanguins et de tissus en provenance du pays tout entier. Des équipements sont prévus pour que chaque plateforme puisse séquencer et interpréter l'équivalent de 18 000 génomes par an. **Elles permettront ainsi l'accès de tous les Français à la médecine génomique : réduction de l'errance diagnostique et meilleure adaptation des stratégies thérapeutiques.** Elles commenceront à fonctionner dès la fin 2018. D'ores et déjà, des projets pilotes concernant les cancers, les maladies rares et le diabète seront lancés sous l'égide de l'INSERM dès le début 2018

Elles constituent la première étape du déploiement du plan France Médecine Génomique, élaboré par l'Alliance AVIESAN, et qui vise un double objectif en matière de médecine génomique : permettre aux patients de bénéficier le plus rapidement possible des dernières innovations, en intégrant la génomique au cœur de leur prise en charge, et favoriser la recherche en développant des infrastructures nationales intégrées regroupant l'ensemble des expertises. La mise en œuvre du plan représente un investissement de plus de 400 millions d'euros sur le quinquennat.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

communication@pm.gouv.fr